




PROGRAMME DE FORMATION
POEC – Assistant De Vie aux Familles – CCP1 et CCP2

<p>Dates :</p> <p>2nd semestre 2018</p> <p>Responsable de l'action :</p> <p>Maud Douillard, Directrice</p> <p>Responsable administrative :</p> <p>Fiona Berthelot MFR « La Saillerie » 02 41 21 14 31</p> <p>Contact :</p> <p>Colette Chauvet, Pôle Emploi Angers Europe</p> <p><i>Contactez votre référent Pôle Emploi, Mission Locale ou Cap Emploi</i></p>	<p align="center">Lieu de déroulement de la formation</p> <p>MFR « La Saillerie » – 2 rue Pilastre 49100 Angers mfr.La-Saillerie@mfr.asso.fr – 02 41 21 14 31 www.lasaillerie.org</p> 
	<p align="center">Catégorie d'action</p> <p>Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collectif La POEC est une mesure d'accompagnement des employeurs pour répondre à un besoin de compétences sur des métiers en tension sur un territoire donné.</p>
	<p align="center">Présentation Générale</p> <p>L'assistant de vie aux familles accompagne les personnes dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne afin de leur permettre de se maintenir à domicile. Il peut intervenir auprès des personnes âgées et/ou handicapées et/ou malades mais également auprès des familles.</p>
	<p align="center">Objectifs de la formation</p> <p>A partir de l'expérience, du potentiel relationnel, de la motivation et des intérêts des personnes en formation, le but est de développer des compétences au service des personnes accompagnées. Ainsi la formation vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des capacités d'écoute et d'analyse des besoins des personnes afin de créer des liens entre les différents aidants, naturels et professionnels, pour améliorer l'accompagnement. • Développer des compétences techniques afin de répondre aux besoins quotidiens de la personne et en prévenant les risques professionnels à domicile <p>Développer des capacités à assurer un lien entre la personne et son environnement social.</p>
	<p align="center">Compétences professionnelles visées</p> <p>Les compétences professionnelles visées sont en relation avec le secteur de l'accompagnement à domicile :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniques : Aide et accompagnement des personnes sur les actes essentiels et ordinaires de la vie quotidienne - Relationnelles - Organisationnelles - Transversales... <p>L'action de formation doit permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'adaptation et de développement des compétences; • La promotion professionnelle ; • L'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances ;



Coût :

Pris en charge des frais
pédagogiques par Uniformation

- L'insertion professionnelle.

Contenu et méthodes

CCP 1 - Entretenir le logement et le linge d'un particulier

- ✓ Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.
- ✓ Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
- ✓ Entretien du logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.
- ✓ Entretien du linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

CCP 2 - Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

- ✓ Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage.
- ✓ Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.
- ✓ Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne.
- ✓ Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer.
- ✓ Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas.

Public concerné, prérequis

Cette formation est accessible à tout public de plus de 18 ans, demandeur d'emploi jeunes ou adultes dont le projet a été préalablement validé avec un conseiller emploi formation.

Pas de niveau initial exigé, savoir lire, écrire et compter

Les personnes doivent présenter un projet de formation et un projet professionnel cohérent (et donc disposer d'un minimum de données sur le métier envisagé) ainsi que des motivations pour s'insérer durablement dans le secteur de l'aide à la personne. Le projet devra être préalablement validé.

Les personnes doivent également présenter l'envie de s'intégrer dans un groupe de formation, la formation qualifiante et le métier l'exigeant, ainsi que des capacités relationnelles en adéquation avec le métier visé. Le Centre prendra en compte les expériences professionnelles réalisées.

Durée

245 heures de formation théorique
84 heures de formation pratique
Durée totale de la formation : 329 heures

Formateurs, animateurs et intervenants

PASSELANDE Isabelle, VIOT Pascale, GIRARD Françoise, FERRY Tatiana, BEUZEVAL Isabelle, POUSSET Denise, DOUILLARD Maud, Pompiers.

Moyens pédagogiques

- Utiliser et valoriser le capital de l'expérience professionnelle
- Supports pédagogiques (*création d'un outil de suivi avec et pour les stagiaires*) ;
- Jeux de rôle

Suivi de l'action

Émargements par les stagiaires et les formateurs par demi-journée, attestation de stage en milieu professionnel signée par le stagiaire et le responsable du stage.

Évaluation des acquis

Une Attestation de formation sera remise à chaque stagiaire et à l'employeur.

Evaluation de l'action

Un bilan intermédiaire de l'action sera réalisé à chaque début de session afin d'identifier les difficultés et de permettre un réajustement de l'action.

Un bilan sera réalisé à l'issue de la formation.

